

Accompagnement thérapeutique en prison: pourquoi pas par les CAARUD?

Colloque ATHS
Du 1^{er} au 4/10/19

RADENNE Roxane
Cadre de santé

KRAICHETTE Nathalie
Infirmière coordinatrice

SCHUURMAN Jacques
Directeur SOS Hépatites



Le CAARUD La Voie

- * Créé depuis le 01 mars 2019
- * Equipe constituée de :
 - Directeur 0,10 ETP
 - Assistante de Direction 0,10 ETP
 - Infirmière Coordinatrice 0,10 ETP
 - Moniteur Educateur 1 ETP
 - Infirmière 0,5 ETP

Missions du CAARUD:

Accueil inconditionnel des usagers

Soins

Droits sociaux

Contact

Matériel de prévention

Médiation

Alerte

(Les 7 missions des CAARUD sont détaillées dans le décret n°2005-1606 du 19 décembre 2005)

Modes d'interventions du CAARUD la Voie

- * Permanences délocalisées en camping-car
- * Travail de rue
- * Festifs
- * P.E.S en pharmacies
- * A partir de novembre 2019 permanences en centre de détention

Le centre de détention de St Mihiel

Qu'est qu'un centre de détention?

Ils accueillent des personnes détenues condamnées, dont le reliquat de peine est variable et qui présentent les meilleures perspectives de réinsertion sociale. A ce titre, les centres de détention ont un régime principalement orienté vers la resocialisation des personnes détenues.

Le centre de détention de St Mihiel

- * Accueille des hommes majeurs condamnés
- * Capacité de 400places
- * En 2018 :
 - * Taux d'occupation: 88%
 - * Nombre d'Arrivants: 298
 - * Nombre de Sortants: 291



Regard législatif sur la santé en détention

- * Loi du 18 janvier 1994 relative à la réorganisation des soins aux détenus
 - * Le service public hospitalier est chargé d'assurer les examens de diagnostic et les soins.
 - * Mise en place des Unités de Consultations et de Soins Ambulatoire (UCSA)
- * Décret d'application du 27 octobre 1994 et la circulaire du 8 décembre 1994
 - * Bénéfice de la protection sociale à l'ensemble des détenus
 - * Transfert au service public hospitalier de la prise en charge sanitaire des détenus

Objectif

Assurer à la population carcérale une qualité et une continuité des soins équivalentes à celles dont dispose l'ensemble de la population.

Missions des Unités Sanitaires

- * Assurer les examens de diagnostic et les soins que ce soit en milieu pénitentiaire ou en milieu hospitalier
- * Concourir aux actions de prévention et d'éducation pour la santé
- * Participer avec les autres acteurs de la détention à la réinsertion des détenus

Quelques chiffres

* Personne détenue vs la population générale

Etude InVS-ANRS Coquelicot 2004

61% des usagers de drogues ont des antécédents d'incarcération

Parmi les usagers de drogues incarcérés: 10% ont eu recours à l'injection en prison dont 30% ont partagé la seringue

Etude Prévacar 2010

La prévalence du VIH est de 2% : c'est 10 fois celle de la population générale

La prévalence du VHC de 4, 8% c'est 6 fois celle la population générale



Accompagnement thérapeutique: pourquoi pas par le CAARUD?

- COREVIH GRAND EST
- Volonté de l'ARS
- Un travail en commun avec la détention, l'Unité Sanitaire et le CAARUD
- Le CAARUD: partenaire de promotion de la santé

La mise en place d'un projet sur la réduction des risques et des dommages

Avril 2019 : Rencontre Colloque sur la réduction des risques en milieu carcéral

Mai 2019 : Présentation du CAARUD au comité de pilotage Promotion de la Santé en détention

Juin 2019 : Structuration d'un projet répondant aux besoins des patients

Aout 2019 : Ecriture de la convention

Septembre 2019 : Mise en œuvre du projet

Septembre et
Octobre 2019 puis
renouvellement en
fonction des
besoins



Le projet

Se faire connaître auprès des détenus

- * Début: Octobre 2019
- * Affichage en détention pour les détenus déjà incarcérés, passage sur le canal vidéo interne
- * Une présentation collective sur la période « Arrivants », dans les 15 jours suivant leur arrivée
 - * Présenter le CAARUD et ses missions hors et dans les murs
 - * Distribuer à tous: préservatifs et kits Roule ta paille
- * Possibilité de consultation individuelle bi mensuelle : entretien, dépistage, matériel

Développer des groupes de paroles et d'information

- * Echanges d'informations sur différents thèmes
 - * Cannabis
 - * Pratique de consommation
 - * Hépatites et VIH
 - * Et en fonction des demandes des personnes détenues
- * Groupes proposés aux personnes volontaires

Préparation à la sortie

- * Faire connaître des acteurs de l'extérieur à l'intérieur des prisons (centre de soins, matériel, hébergements)
- * Donner des repères pour les détenus pour leur sortie (en Meuse mais aussi partout en France)
- * Fournir la naloxone pour la sortie (ordonnances, kit)
 - * Note d'information DGS du 19 juillet 2019
- * Donner les informations de réduction des risques spécifiques à la sortie (reconsommation, etc)

Qu'est ce que le CAARUD apporte en prison?

- Aller vers les personnes détenues
- Espaces de discussion ouverts et non jugeants
- Echanges d'informations utiles sur les produits, la consommation, les modes de consommation, les modes de contamination, les risques et comment les éviter
- Distribution de matériel de réduction des risques
- Organisation de dépistages VHC VIH par les TROD

Perspectives

- * Importance du COREVIH et de la volonté de l'ARS
- * Développement d'un projet similaire avec le centre de détention de Montmédy (55-Meuse)
- * Évaluation tous les 6 mois du fonctionnement et réajustement du projet
- * Adaptation des actions en fonction des besoins des personnes détenues
- * Former les personnels du CAARUD et des US à l'éducation thérapeutique



En vous remerciant de
votre attention